les habitants qui ont des parents inhumés : 2° dans le carré gauche du cimetière du Bronze, dénommé l'allée centrale, 3° dans le carré derrière la salle d'attente, tombes des enfants, que le temps étant écoulé, les monuments, épitaphes, couronnes, etc., qui leur appartiennent, devront être enlevés dans le délai de trois mois (dernier délai le 15 avril 1935). Faute par les intéressés de n'avoir point repris les objets dans le délai fixé, ceux de la Ville, et resteront un an à la disposition des familles à charge de les prendre dans l'état où ils se trouvent et de verser au Receveur municipal la redevance prévue par l'article 46 du règlement des cimetières.

LYS

Mort de M. Augustin Franchomme

Nous apprenons la mort subite de M. Augustin Franchomme, survenue le 13 janvier, à Nice, des suites d'une opération chirurgicale.

Primé en 1914 au Conservatoire de Roubaix, M. Augustin Franchomme était un virtuose du violoncelle. Il appartenait à la Musique municipale de Nice et était membre de la Société nationale des auteurs et compositeurs de musique.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi 17, à 19 h. 30, répétition générale.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs aujourd'hui jeudi 17 janvier, de 9 h. à 9 h. 30 à la Mairie.

HEM

BIBLIOTHEQUE AMICALISTE. — La bibliothèque sera ouverte le dimanche 20 janvier, de 11 à 12 h., Salle des Fêtes. De nombreux et intéressants volumes sont à la disposition des amateurs. La location est gratuite pour les Amicalistes. Elle est fixée à 0 fr. 50 par volume et par quinzaine pour les lecteurs non-amicalistes.

LEERS

La disparition du receveur de douanes du Grimonpont entraîne l'ouverture d'une enquête administrative

Il n'est bruit que de la disparition du receveur de douanes du poste de Grimonpont. Le titulaire de ce bureau, M. Marcel Monbec, âgé de 27 ans, originaire de La Rochelle, a quitté sa recette vendredi soir et n'a plus reparu depuis. Célibataire, M. Monbec demeurait dans un appartement à la Place de Wattrelos.

Nous avons pu rencontrer mercredi après-midi, au bureau du Grimonpont, situé entre Leers et Wattrelos, le long du canal de Roubaix, M. Delaval, inspecteur principal à Roubaix, qui nous a déclaré :

— Le receveur n'était pas autorisé à s'absenter; jusqu'à présent, puisqu'il n'a pas donné de ses nouvelles, soit par lettre, soit par téléphone, il est procédé simplement à une enquête administrative. Les comptes du bureau sont soumis à une vérification qui demandera un certain temps et je ne puis rien vous dire de plus.

On ne peut donc, pour le moment, que s'en tenir à des hypothèses. M. Monbec, fils unique d'une honorable famille, faisait fonctions de receveur depuis cinq mois.

La consommation de viande en 1934

Au cours de l'année 1934, il a été introduit à Leers 171.000 kilos de viande foraine. Le nombre d'animaux abattus dans la commune se répartit ainsi qu'il suit : 103 pour l'espèce bovine ; 19 pour l'espèce ovine et 36 pour l'espèce porcine ; 1 cheval. La saisie de viande impropre à la consommation a été de 415 kilos.

LISTE ELECTORALE. — Les électeurs qui désirent être inscrits sur la liste électorale, ou qui demandent leur radiation, doivent se présenter à la Mairie jusqu'au 4 février.

RECENSEMENT DES AUTOS ET MOTOS. — Le recensement établi par la Mairie pour l'année 1934 donne les chiffres suivants : autos de tourisme, 38; motos, 17; camions, 4; camionnettes, 8; voiturettes, 2; cabriolet, 1, cycle-car, 1.

CHOMAGE. — Ce jeudi 17 janvier, à 15 heures, pointage Salle des Fêtes, à la Place.

A LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « SAINT JEAN-BAPTISTE ». — La réunion générale de la Société de secours mutuels « Saint Jean-Baptiste » aura lieu dimanche 20 janvier, à 18 h., au siège, Café Fluquet, rue Thiers.

CHÈRENG

UN VOL AUDACIEUX

Un vol audacieux a été commis hier chez une commerçante de la Place, dans les circonstances suivantes:

Mme Oudart-Parent, qui tient un magasin d'épiceries, s'apprêtait à porter dans sa cuisine un sac contenant une certaine somme d'argent quand entra un commis venant livrer des marchandises.

Mme Oudart revint dans son magasin, déposa le sac sur le comptoir et aida le livreur à placer ses marchandises. Elle servit ensuite une cliente puis voulut reprendre son sac. Mais celui-ci avait disparu et toutes les recherches faites pour le retrouver restèrent vaines.

L'épicière a donc porté plainte et M. Arsène Droissart, garde champêtre, en collaboration avec la gendarmerie de Lannoy, recherche le coupable.

SAILLY

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE. — A partir du 15 janvier et jusqu'au 4 février, à minuit, les demandes d'inscription sur la liste électorale pour 1935 doivent être faites à la Mairie. Se munir de la feuille de radiation, le cas échéant, et d'une pièce d'identité (livret militaire, livret de famille, etc.). Le tableau rectificatif est déposé au Secrétariat de la Mairie pendant le même délai, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES. — La liste des déclarations d'autos close le 15 janvier a donné, pour la commune : 15 autos de tourisme, 10 camionnettes, 1 camion, 1 tracteur.

RECENSEMENT DES PIGEONS. — La liste des déclarations close le 15 janvier a donné, pour la commune, le total de 201 pigeons voyageurs, dont 151 entraînés pour un ensemble de 11 colombiers.

CYSOING

SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — La réunion pour les sous-officiers de réserve aura lieu dimanche 20 janvier, à 10 h., à l'ancienne Mairie.

ANCIENS GRADES. — Le dimanche 20 janvier, à 11 h. 15, se tiendra la réunion générale de la Société « Les Anciens Gradés », à l' « Hôtel du Bras de Fer », à la Place.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 17 janvier :

Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale: 9 h. à 12 h et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque Populaire: Fermée.
Bibliothèque Catholique: 14 h. 30 à 16 h.
Caisse d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Marché du Centre: 8 h. à 13 h.
Marché: 14 h. à 17 h.

Les élections cantonales du dimanche 20 janvier

Une déclaration de l'Union Républicaine

On nous prie d'insérer ce qui suit :

L'Union républicaine et le Comité d'action de M. Bailly ont eu connaissance il y a quelque temps, d'un tract où ils étaient pris à partie par un anonyme signant : « Cliente ».

Ils ont dédaigné de semblables attaques.

Un autre tract anonyme a été distribué mardi. Quelle qu'en soit l'origine, ils le méprisent également.

Ils déclarent réprouver hautement la lâcheté de l'anonymat et ne vouloir apporter toujours, même dans la lutte électorale, que la plus entière franchise et le respect de tous les concitoyens.

A propos de réunions électorales

On nous communique la note suivante :

L'Union républicaine, fidèle à ses principes et à sa promesse, a tenu jusqu'ici à apporter dans la campagne électorale, la plus grande courtoisie et la plus stricte modération, cherchant avant tout l'union et la paix dans le pays et la cité.

Elle continuera dans cette voie, bien résolue à éviter toute passion contraire à son but, et redoutant de blesser même des adversaires.

Après avoir présenté M. Bailly dans les milieux où l'honorable candidat pouvait être moins connu, elle estime dans l'intérêt de la paix sociale, ne pas devoir les poursuivre ailleurs en une semaine où l'excitation électorale se fait plus vive. Ces réunions, d'ordinaire, n'apportent que de l'aigreur dans les relations des concurrents.

L'Union républicaine n'apprécie pas davantage les réunions contradictoires comme celle annoncée pour aujourd'hui jeudi, où la contradiction demandée n'a d'autre but que de grossir un auditoire ; les graves questions sociales ou politiques nécessitent pour être résolues plus et mieux que des discours.

Les électeurs ont trop de bon sens pour former leur opinion à la légère. Ils jugent — et jugeront — les personnes et les partis sur leurs actes.

Comme disait M. Flandin dans son discours de samedi soir : Assez de paroles, des actes !

Nos concitoyens, recevant par la poste, les programmes des candidats, les lisant dans les journaux et sur les panneaux électoraux, se feront une opinion dans le calme, bien mieux qu'en réunion électorale.

Dérobade ! vont dire nos adversaires. Non point, simplement souci de la tranquillité publique.

Au Front républicain

On nous communique :

L'appel de l'Union républicaine en faveur de son candidat, tente de faire croire aux électeurs que M. Léon Maresceaux n'est que le candidat des deux partis radicaux, auxquels il n'est pas inscrit.

Faut-il rappeler encore que le Front républicain, outre les deux partis radicaux, comprend le Parti démocrate populaire tout entier et l'Alliance démocratique, dont le président est le président du Conseil, M. Pierre-Etienne Flandin.

Ce dernier d'ailleurs, par la voie du Secrétariat général du groupe, a approuvé sans réserve et l'attitude de la section tourquennoise de l'Alliance démocratique et les termes du manifeste du Front républicain.

La correspondance échangée entre M. Bruneel et le Comité central de Paris, donne la preuve indiscutable de cette affirmation : un premier extrait de cette correspondance figure dans l'appel cordial et sincère adressé par l'Alliance démocratique en faveur de son seul candidat : Léon Maresceaux.

Une déclaration du Front républicain

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Le scrutin de dimanche prochain revêtira une importance capitale qui dépasse de beaucoup l'enjeu dont il est l'objet.

Les électeurs ont pendant longtemps qu'en donnant du mandat de conseiller général, ils auront à prendre parti pour une politique nouvelle.

Notre manifeste a fixé les grandes lignes de cette politique, mais il nous paraît indispensable d'en rappeler à nouveau les principes.

Le « Front Républicain » entend briser le bloc réactionnaire qui s'obstine à l'équivoque [illegible] Parti radical, [illegible] la République française: à la formule périmée et caduque: « Droite contre Gauche », il entend opposer sa politique de Centre, écartant délibérément les formations d'extrême-gauche et d'extrême-droite, sur lesquelles le peuple ne peut compter pour réaliser ses légitimes aspirations.

Sincèrement et profondément républicains, les partis et les hommes qui ont formé le Front Républicain, veulent que, dans une République tolérante et consciente de ses destinées, le gouvernement puisse s'exercer sans brutalité comme sans faiblesse, dans l'adhésion aussi complète que possible des cœurs et des volontés.

Résolument démocrates, ils acceptent et désirent la démocratie sociale et politique avec toutes ses conséquences; le pouvoir, issu du peuple, ne doit pas être une oligarchie, mais l'expression même de la volonté populaire.

Pour réaliser progressivement cette politique vraiment démocratique, le « Front Républicain » favorisera de toutes ses forces tout ce qui peut contribuer à l'éducation populaire.

Dans l'apaisement et la concorde. — Une telle politique ne peut se réaliser que dans la mesure où les hommes admettent, ainsi que l'a excellemment affirmé le manifeste: la pleine et entière liberté des consciences et la manifestation de cette liberté.

Formule d'avenir. — Nous constatons, avec une vive satisfaction, que l'opinion, un instant désemparée, accueille maintenant avec une joie non diminuée, la formation du « Front Républicain » comme un gage d'espoir pour l'avenir: de plusieurs côtés, nous parvient la nouvelle que des formations semblables sont constituées ou en voie de constitution; avec fierté, nous pouvons nous rendre cette justice que nous avons tracé la voie où s'engagera désormais la politique de notre cher pays.

Par-dessus la personne de M. Maresceaux, qui mérite leur sympathie et leur confiance, par-dessus même le Front Républicain, ils considéreront leur vote de dimanche comme un geste symbolique et la manifestation de leur volonté: réaliser une politique nouvelle.

— Les électeurs sont invités à la réunion publique et contradictoire, ce jeudi, à 20 h. salle du « Café de Mons-en-Barœul, sur la Grand'Place (entrée par la rue de Lille).

La présence, à côté du candidat, M. Léon Maresceaux, de M. Louis Blanckaert, le brillant orateur et le secrétaire infatigable de la Fédération du Nord du Parti Démocrate Populaire, nous promet une joute oratoire du plus haut intérêt.

Une fois de plus, le Front Républicain invite cordialement les candidats adverses et les assure d'avance de la plus grande courtoisie.

Une réunion du Front républicain

Le Front républicain a tenu une nouvelle réunion mercredi soir, 307, boulevard Gambetta. M. Bruneel, président de l'Alliance démocratique, présidait, entouré des présidents ou représentants des quatre partis.

M. Prot, de la gauche radicale laïque, fit l'historique du Front républicain depuis 1920. Il étudia l'état actuel des partis politiques à Tourcoing. Parlant de l'Entente républicaine, il affirma que ce parti voulait instaurer la dictature, tandis que le Front républicain visera à conserver toutes les libertés.

Ce fut ensuite la présentation du candidat qui, affirma l'orateur, a toutes les qualités requises, notamment l'esprit laïc nécessaire, dit-il, pour satisfaire les électeurs.

M. Léon Maresceaux exposa alors son programme. L'orateur déclara ensuite que ses efforts tendraient au respect des lois laïques et de la liberté d'opinion, de même qu'il s'efforcerait de donner aux ligues l'esprit de calme et de bon sens nécessaire afin d'éviter que l'ordre soit troublé dans la rue.

Après avoir indiqué son opinion sur les décrets-lois et le fonctionnement des coopératives, il conclut en affirmant sa confiance dans le triomphe du Front républicain.

Diverses demandes de renseignements furent alors formulées et un électeur posa la question suivante: « En cas de ballottage, que fera le Front républicain au second tour? »

A cette question c'est M. Salembien qui répondit en affirmant simplement sa certitude de la victoire finale.

APRES LA CAMPAGNE CONTRE LA TUBERCULOSE

Chez les Crabiniers du Centre

La Commission rappelle que le classement avec les points et les barrages du grand concours à la carabine organisé au bénéfice de la Ligue contre la tuberculose, est affiché au siège, Café de l'Hôtel-de-Ville, place Victor-Hassebroucq, 1.

Les réclamations, s'il y a lieu, seront reçues chez le président, M. Ch. Tonnel, place Charles-Roussel, 36, jusqu'au mardi 22 janvier, à midi. Après cette date elles seront considérées comme nulles et non avenues, et le palmarès, rectifié s'il y a lieu, sera affiché de nouveau au siège et sera définitif.

POUR LE BLANC, LA BLANCHE-PORTE, Tourcoing, 42, rue d'Austerlitz, 42. Vente Réclame, 10 % sur tous les articles. 1334d

L'INAUGURATION du « VESTIAIRE » DES CROIX DE FEU

Poursuivant leur œuvre sociale, les membres de la section locale des « Croix de Feu » ont organisé, rue de Roubaix, un service destiné à permettre la distribution, aux anciens combattants de n'importe quel groupe, chômeurs et nécessiteux, de vêtements chauds à titre gratuit.

Grâce au dévouement de MM. Haeffely, président des « Croix de Feu »; Frère, président des Volontaires nationaux; Emile Tiberghien-Dassonville et Vandevaere, principaux organisateurs de ce vestiaire, et à la collaboration d'amis, de MM. R. Duquesnoy, Lehousse, Croin, Deschemacker, de Mme Etienne Motte, cette œuvre a pu être très rapidement mise au point et, mercredi soir, il a été procédé à son inauguration en présence des commissions du mouvement « Croix de Feu ».

M. Vandevaere, secrétaire du Vestiaire, remercia tous ceux dont le concours a permis la réalisation d'un projet si cher aux Croix de Feu. Il fit l'éloge de la générosité des organisateurs et affirma son espoir dans l'avenir.

Il termina en faisant appel au concours de tous les adhérents, afin d'alimenter le Vestiaire en vêtements de toute nature et pouvoir ainsi répondre aux nombreux besoins.

MM. Haeffely et Frère félicitèrent MM. Tiberghien et Vandevaere de leur activité et exprimèrent à Mme Motte la reconnaissance de tous les « Croix de Feu » pour l'intérêt qu'elle porte au Vestiaire.

Nous donnerons prochainement tous renseignements sur le fonctionnement de cet organisme appelé à rendre de réels services.

LES FUNÉRAILLES DE M. J.-L. DUTERTE

C'est en présence d'une très nombreuse affluence qu'ont eu lieu, mercredi, à 3 h. 45, en l'église Sainte-Anne, les funérailles de M. Jean-Louis Duterte, médaillé du Travail et de la Mutuelle, administrateur de la société Saint-Louis, membre de la commission de l'association Saint-Blaise, dont nous avons annoncé le décès.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse.

En tête du convoi, étaient portées des plaques et couronnes offertes par les sociétés auxquelles M. J.-L. Duterte appartenait et par ses amis.

Des membres de la Saint-Louis, de l'association Saint-Blaise et des représentants des établissements Tiberghien frères où travaillait le défunt, entouraient le char funèbre.

Le deuil était conduit par MM. Louis et Georges Duterte, ses fils.

Parmi les nombreuses personnalités qui suivaient le corbillard, nous avons noté : MM. Deschamps, administrateur ; H. Catteau, secrétaire ; Houzé, secrétaire adjoint; Roger Rémy, porte-drapeau de la St-Louis; Louis Barrois, président et Agache, membre de l'association St-Blaise ; Louis Tiberghien, représentant des établissements Tiberghien frères, etc...

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. A. Deschamps, au nom des sociétés dont le défunt faisait partie, prit la parole pour adresser le suprême adieu, puis le corps fut transporté au cimetière principal, où eut lieu l'inhumation.

AU SUJET DU TOURNOI DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE BOULES

Nous avons reçu, il y a quelques jours, la lettre de protestation suivante :

A Monsieur le Maire de Tourcoing.

La Fédération des sociétés de boules, récemment constituée, organise un tournoi de boules sous les auspices de la Municipalité qui pour la circonstance a voté une subvention de 3.000 francs.

Cette idée serait excellente, si le Comité n'avait pas cru devoir interdire de participer à ce tournoi, des Cercles, sous prétexte que les cercles... ne paient pas patente.

Nous sommes persuadés que ce n'est pas ce motif qui a influencé la décision du Comité — la plupart des cercles intéressés payant bien la patente — mais que la vraie raison se trouve dans le fait que ces cercles sont des organisations catholiques et... dès lors, indésirables !

En agissant ainsi, M. le maire, vous allez à l'encontre de l'un des buts que s'est fixés la Fédération : faire marcher le commerce des cafetiers, car en interdisant de jouer dans les cercles, automatiquement, ces cercles ne constitueront pas des clubs et cette absence sera des plus préjudiciables au commerce.

Et puis, si la ville a accordé une subvention de 3.000 francs, cet argent ne vient-il pas de tous les Tourquennois indistinctement, catholiques ou non ? Alors pourquoi cette exclusion des bouloires des cercles ?

Si la politique ou les idées religieuses entrent en cause dans les questions sportives, jusqu'où irons-nous ? En tous les cas, c'est bien la première fois que l'on constate de telles exclusives, et il faut qu'elles viennent d'une municipalité socialiste !...

Un groupe de joueurs de boules des Cercles.

L'exclusive lancée contre les Cercles est une innovation ! Le public jugera qu'elle est de mauvais goût !

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE TOURCOING-RADIO

Les membres du « Radio-Club de Tourcoing », sont invités à l'assemblée générale qui se tiendra, 10, rue de Gand, mardi 29 janvier. Ordre du jour: Compte rendu moral et financier. Dispositions de travail pour 1935.

Il est rappelé qu'un service de recherches de parasites fonctionne gratuitement pour les membres du club. Les personnes non inscrites qui désireraient être aidées par ce service peuvent faire leur demande d'inscription au groupement de défense contre les parasites dont la cotisation est de 5 francs par an. (Ajouter un timbre pour la réponse).

Fête officielle du secteur Fin-de-la-Guerre (20, 21, 22 avril)

Les commerçants et particuliers des rues Nationale, Fin-de-la-Guerre, Abattoir et adjacentes, sont priés d'assister à la seconde réunion qui aura lieu ce jeudi à 19 h. 30 dans la salle du Gymnase de la rue de la Fin-de-la-Guerre.

Une collision

Mercredi à 16 h. 50, à l'angle des rues Thiers et des Carliers, une collision s'est produite entre la voiture de M. Benoit Roussel, 47 ans, industriel, demeurant rue d'Hem à Croix et celle de M. Julien Dejonghe, 28 ans, forain, domicilié 59, rue de Guisnes.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière ont arrêté et déféré à la gendarmerie, Léon Engel, 21 ans, demeurant en garni rue du Vieux-Chemin, Café du Tonkin, porteur de 8 kilos de tabac belge.

LA VENTE AUX MALLES. — Marchandises vendues à la criée du 16 janvier — Fleurs, 3 fr. à 9 fr. le panier; poireaux, 0 fr. 40 à 1 fr. la botte; navets, 0 fr. 10 le kg.; oignons, 0 fr. 40 le kg.; céleris, 0 fr. 60 la pièce; endives, 1 fr. 10 le kg.; cresson, 0 fr. 10 à 0 fr. 15 la botte; chicons, 3 fr. 50 à 6 fr. 50 le colis; oranges, 1 fr. 50 à 3 fr. 10 le kg.; mandarines, 3 fr. 30 à 3 fr. le kg.; bananes, 25 à 35 fr. la caisse; citrons, 0 fr. 25 à 0 fr. 30 la pièce; champignons, 1 fr. 40 à 1 fr. 65 la pièce; Pont-Salut, 6 fr. le kg.; vieux fromages, 3 fr. 50 la pièce; bleu d'Auvergne, 8 fr. à 7 fr. le kg.; maroilles, 0 fr. 15 à 0 fr. 20 la pièce; hollande, 14 fr. le kg.; beurre, 15 fr. 50 à 16 fr. 50 le kg.; saucisson, 3 fr. 50 à 4 fr. 50 le kg.; jambon, 11 fr. le kg.; bœuf, 1 fr. 75 à 2 fr. le kg.; sardines, 0 fr. 25 la boîte; maquereaux, 3 fr. 25 à 2 fr. 60 le kg.; harengs frais, 0 fr. 70 à 0 fr. 90 le kg.; harengs salés, 20 à 40 fr. le fût; harengs saurs, 4 fr. 25 à 4 fr. 50 la caisse.

AUX VOLONTAIRES NATIONAUX. — Nous rappelons que ce jeudi, à la permanence de 19 h. 30 à 18 h. 30, il y aura une répétition chorale de la « Marche des croix de feu ». En outre il sera procédé à l'échange des insignes « V. N. ». Rapporter son brassard.

ANCIENS COMBATTANTS DU GROUPE DU CENTRE. — Une permanence pour le paiement des cotisations fonctionnera les dimanches 20 et 27 janvier, de 10 h. à midi, au siège, 1, place Victor-Hassebroucq. Se munir de la carte de la Fédération.

La Commission informe également les adhérents et amis, détenteurs de billets pour le concours du 421, que ce jeu a été reporté au dimanche 3 février.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi, à 19 h. 45 au local, répétition générale. Le banquet annuel du groupe musical scolaire, primitivement fixé au 10 février est remis au 17 février, par suite de l'inauguration du monument de M. Gustave Dron.

CHORALE SAINT-BLAISE. — Ce jeudi, répétition générale, à 19 h. 15.

CHORALE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Ce jeudi, à 20 h., répétition au siège.

CHOCOLAT FAUSTA
Dusart, 214, Bd Gambetta (Pt-Central). Tg 23533

MOUVAUX

M. L'ABBÉ JEAN MAES EST NOMMÉ VICAIRE SAINTE-MARIE-MADELEINE, A LILLE

C'est avec regret que les paroissiens de Saint-Germain apprendront le départ d'un de leurs dévoués vicaires, M. l'abbé Jean Maes, nommé au même titre à l'église Sainte-Marie-Madeleine, à Lille.

Très estimé de tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher, ou qui bénéficièrent de son apostolat, M. l'abbé Maes, originaire de Lille, était arrivé à Mouvaux, il y a huit ans, venant de Tourcoing, où il était resté dix ans vicaire, à la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

De son arrivée à Saint-Germain, M. l'abbé Maes avait été nommé aumônier de la société de gymnastique la « Jeanne d'Arc ». Il devait avoir en 1930, l'occasion de mettre en valeur sa compétence et ses talents d'organisateur, lors de la grande fête fédérale des sociétés de gymnastique de l'Union de Flandre, dont nos lecteurs n'ont pas oublié le brillant succès.

Directeur du patronage Saint-Germain où son abord très simple et sa grande bonté eurent tôt fait de lui conquérir la sympathie des enfants, M. l'abbé Maes donna dans cet autre domaine, une nouvelle preuve de son activité.

Grâce à son initiative et à sa générosité, de multiples aménagements furent effectués aux locaux de la rue de Lille, pour la plus grande joie des quelque cent quatre-vingts enfants qui y prennent assidûment leurs ébats: nouvelle salle de jeux, tobogan, piscine et plage... réduites, cinéma parlant, etc...

Nous nous faisons l'interprète de tous ses anciens paroissiens, pour présenter à M. l'abbé Maes nos vœux les meilleurs de long et fécond ministère.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE DÉPART DE M. L'ABBÉ LEROUX VICAIRE A SAINT-VINCENT

M. l'abbé Gérard Leroux, vicaire à la paroisse Saint-Vincent, à Marcq, depuis près de huit ans, vient d'être nommé vicaire à Saint-Martin, à Roubaix, en remplacement de M. l'abbé Langlais. Son départ sera particulièrement sensible aux jeunes gens de la paroisse dont il avait gagné la confiance, et qu'il était parvenu à grouper nombreux dans les différentes sections spécialisées de l'A.C.J.F.; Jeunesse agricole, indépendante et ouvrière catholique.

Nul doute que le nouveau vicaire de Roubaix-Saint-Martin, ne soit apprécié comme il le mérite, dans le nouveau poste où l'appelle l'autorité épiscopale.

Nous adressons à M. l'abbé Leroux, nos meilleurs vœux de fécond ministère.

Nous adressons aux nouveaux grades, nos cordiales félicitations.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Struyve, 206, rue de Lille Roncq. 4607

NECROLOGIE. — On nous annonce la mort à l'âge de 23 ans, de M. Maurice Willemsens, l'un des membres les plus dévoués de la « Fanfare du Blanc-Peur ». Le défunt, qui jouissait d'une excellente réputation, était le fils de M. Désiré Willemsens-Puttyn, garde-chasse, à qui nous présentons nos vives condoléances.

Les funérailles seront célébrées vendredi [illegible] à 9 h. 30, en l'église Saint-Piat, à Roncq-Centre.

LINSELLES

CAISSE PRIMAIRE DE « LA FAMILLE ». — Permanences aujourd'hui jeudi, de 15 h. à 20 h., au « Foyer populaire », rue de Roubaix.

A LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. — Répétition générale, ce jeudi, à 20 h., au siège, Hôtel du Grand-Logis, place de la République.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Ce jeudi, à 19 h. 30, répétition pour la clique, au local de la rue de Tourcoing.

BOUSBECQUE

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce jeudi, cours de solfège, à 18 h. 30; répétition à 20 h., au local « Café St-Georges », Grand'Place.

RENAULT. — Agence officielle pour les cantons de Tourcoing : DEBEYER, PLUQUET et Cie, 98, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing (Tél. 17.52 - 17.53). 24126d

COMINES

STATISTIQUE HEBDOMADAIRE DE CHOMAGE. — Au cours de la semaine du 7 au 13 janvier, le montant des secours alloués par l'Administration municipale aux 235 chômeurs (partiels et complets) de la commune s'est élevé à 16.855 fr. 50.

AROME PATRELLE
Donne au Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

Carnet du Jour

NAISSANCE

— Monsieur et Madame R. Lepoutre-Mathon sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Josette.

Tourcoing, le 4 janvier 1935. 201, rue de Dunkerque.

Lundi 21 - mardi 22. 89096d

Leman - Van de Kerckove, Tourcoing, rue de Roubaix, 76. Exposition permanente. Ses Cristaux, Porcelaines, Objets d'Art, sa faïence culinaire «PARAFEU». 39605

Pour son climat assez l'hiver à ARCACHON 20240

NECROLOGIE

Monsieur Pierre Le Blan,
Mlles Ginette Delesalle, Annette, Hélène, Denise, Pauline Le Blan,
Mme Henri Obry-Schotemans,
Monsieur Frédéric Delesalle,
Les familles Le Blan-Delesalle, Obry-Schotemans, Delesalle-Plaideau,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pierre LE BLAN
née Magdeleine OBRY

Veuve en premières noces de Monsieur Jean DELESALLE

décédée à Lille, le 16 janvier 1935, à l'âge de 41 ans, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Les funérailles auront lieu le Vendredi 18 janvier, à 11 heures, en l'Eglise Saint-André, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 11, rue d'Anjou, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire part.

9356 Ni fleurs ni couronnes.

FOURRURES!
Prix Spéciaux DE FIN DE SAISON
sur nos Vêtements Astrakan — Petit Gris Poulains, etc... Nos Cravates Martres, Putois Visons, etc...
SOLDES de nos MODÈLES d'HIVER
AU POLE NORD 6, rue de Béthune LILLE 22000

LILLE

Une prise d'armes et une remise de décorations auront lieu le 24 janvier

Le général commandant la 1re région passera une revue des troupes de la garnison, le jeudi 24 janvier 1935, à 14 h. 30, à la Citadelle.

A l'issue de cette revue, le Général commandant la 1re Région procédera à la remise de décorations aux militaires de l'armée active et de la réserve, nouvellement promus.

Les Sociétés d'anciens combattants et d'anciens militaires sont invitées à assister à cette cérémonie avec leurs drapeaux ou étendards. Un emplacement leur sera réservé dans le dispositif.

Les militaires des réserves désireux d'être décorés devront le front des troupes, se feront connaître au Bureau de garnison de Lille (Grand'Garde) avant le 21 janvier midi. Ils auront à présenter, avec leur insigne de décoration muni d'une agrafe, une pièce d'identité militaire justificative (livret militaire, carte de combattant, diplôme, etc...). Au cas où le diplôme ne leur serait pas parvenu, ils auront à fournir un extrait certifié conforme du décret paru au Journal Officiel leur conférant la distinction.

Réunion des Sociétés d'anciens combattants et d'anciens militaires, le jeudi 24 janvier, à 14 h., à proximité du corps de garde de la Citadelle.

Dans la Légion d'honneur

Par décret du 27 décembre a été nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la Guerre (service de Santé), M. le docteur Pierre Favreau, médecin-capitaine, professeur de clinique obstétricale et gynécologique à la Faculté catholique de médecine de Lille.

Nous présentons à M. le docteur Pierre Favreau nos sincères félicitations.

Mme Vieilledent, inspectrice des écoles maternelles du Nord, est nommée chevalier de la Légion d'honneur

Dans la récente promotion de la Legion d'honneur, nous relevons le nom de Mme Vieilledent, inspectrice des écoles maternelles du Nord, nommée Chevalier de la Légion d'honneur.

Mme Vieilledent qui depuis de nombreuses années exerce avec dévouement ses délicates fonctions dans le Nord, est l'instigatrice ou la propagatrice de nombreuses institutions sociales.

Elle est la femme de M. Vieilledent, le distingué inspecteur départemental d'hygiène.

L'exposition d'icones russes

Dimanche dernier a eu lieu, 59, rue de la Barre, le vernissage de l'exposition d'icones russes, dont nous avons déjà parlé. Au cours de l'inauguration solennelle, qui se tint sous le patronage de la société Saint-Marc, M. le chanoine David, avec sa bonne grâce coutumière, mit en relief l'intérêt exceptionnel de l'exposition et remercia les Pères Dominicains du Centre d'études « Istina » de leur initiative. Le R.P. Dumont, supérieur, dit ensuite un mot de l'association l'« Icone » qui groupe à Paris les peintres de l'émigration russe et souligna le sens éminemment religieux du travail artistique accompli par ses membres. Puis, l'un de ceux-ci, M. Likatchoff, présenta l'exposition aux membres de la société Saint-Marc et aux nombreuses personnalités présentes.

L'exposition est ouverte jusqu'au 31 janvier, chaque jour, de 10 h. à 12 h. et de 14 à 18 heures. Entrée libre. Le dimanche 20 janvier, à 17 heures, aux Facultés catholiques, 60, boulevard Vauban, conférence sur l'« Icone » russe, par M. Bichoutchinsky, président de l'association l'« Icone ». Entrée gratuite. Il est prudent de retenir dès maintenant ses places. (Tél. 51.80).

Signalons que les Pères Dominicains du Centre d'études russes de Lille avaient pensé transférer l'exposition d'icones russes, qui se tient actuellement à Lille, 59, rue de la Barre, dans les villes de Roubaix et Tourcoing. Des difficultés d'ordre technique s'opposent à la réalisation de ce projet. Nous ne saurions trop engager nos concitoyens à visiter à Lille même cette exposition d'un intérêt si exceptionnel.

A l'Ecole des Sciences sociales et politiques

La conférence qui avait été annoncée pour le jeudi 17 ne pourra avoir lieu, M. Pinto ayant dû, contre son attente, prolonger son séjour au Dahomey. Cette conférence est remise à une date ultérieure qui sera portée en temps utile à la connaissance du public.

Un baraquement est la proie des flammes, à Lille

Au cours de la nuit, un baraquement du faubourg de Douai, appartenant à M. Boulingulier, et habité par la famille de M. Jean Barty, photographe forain, a été la proie des flammes.

Tout le baraquement a été détruit en quelques minutes, ainsi que son contenu. Les dégâts sont évalués à une cinquantaine de mille francs.

Le Riz "DRAPEAUX"
EST VRAIMENT BON

Une Brune qui les dépasse toutes
LA
Brune Motte-Cordonnier

NORD

Les usines Fremaux, d'Houplines, ont réouvert leurs portes

La réouverture des usines Fremaux a eu lieu mardi. L'embauchage est fait sur de nouvelles bases de tarifs. Une partie du tissage a été transformée en fabrication à quatre métiers.

La direction compte réemployer tout le personnel au fur et à mesure de la marche de la fabrication préparations, sauf les six derniers ouvriers rentrés, qui ne seront embauchés qu'en cas de départ de plus anciens.

Le conflit aura duré environ trois mois.

Les grévistes du textile de Fourmies voudraient entraîner les ouvriers du centre de Glageon

Une importante délégation des grévistes du textile de Fourmies s'est rendue, à 17 h., à Glageon, pour débaucher les ouvriers de la filature Landouzy.

Un service d'ordre de gendarmes, sous les ordres du lieutenant Fortin, se trouvait sur les lieux, ainsi que M. Peret, commissaire spécial à Jeumont.

La sortie des ouvriers s'effectua sans incident, à 17 h. 30.

A 18 h., 250 grévistes étaient réunis à la salle des fêtes. MM. Baudins, secrétaire de la Bourse du Travail, et Derigny maire de Fourmies et conseiller général, prirent la parole pour agiter les ouvriers de Glageon et les inviter à faire cause commune avec ceux de Fourmies.

L'ouvrier de Fresnes qui avait avalé son dentier, est décédé

Nous avons relaté qu'au cours de son sommeil M. Cyrano Wallet, 24 ans, avait avalé son dentier composé de quatre dents.

Le malheureux qui avait été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, en vue d'une intervention chirurgicale, était revenu chez ses parents. Il vient d'y succomber.

L'affaire du faisan tué par M. Lahanier, maire de Saint-Hilaire-sur-Helpe

On sait que M. Léon Lahanier, conseiller général et maire de Saint-Hilaire-sur-Helpe est poursuivi pour avoir tiré un faisan en temps d'interdiction, voulant ainsi protester contre la date d'ouverture de la chasse au faisan.

Le tribunal d'Avesnes devant lequel M. Lahanier a comparu, a remis l'affaire au 29 janvier pour permettre au défenseur, Me Léo Lagrange, d'assister M. Lahanier.

VOUS TOUSSEZ ?
D'AUTRES SONT GUÉRIS !
Ayez aussi la volonté de guérir, prenez du SANTOS. Avec tout autre médicament, vous diriez : « Ma santé vaut bien que j'essaye ». Avec SANTOS, votre essai est garanti,